



Bulletin d'inscription (nouveau membre) – Année 2018

(A remplir en caractères imprimés.)

Nom :		Prénom :	
Date naissance :	Lieu de naissance :	Nationalité :	
Adresse :		N° / boîte :	
Code postal :	Localité :	Pays :	
Email :		Téléphone / Gsm	
Immatriculation Véhicule 1	Marque/ couleur:		Tireur : <input type="checkbox"/>
Immatriculation Véhicule 2	Marque/ couleur:		Débutant : <input type="checkbox"/>
Je suis militaire : Actif : <input type="checkbox"/> Pensionné : <input type="checkbox"/> Ancien (hors SM) : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>			

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et des ROI du DVSA-F asbl et je m'engage à les respecter. J'accepte de suivre un module de formation à la sécurité aux armes organisé par le DVSAF. Je sais que je n'acquerrai la qualité de membre adhérent qu'avec l'aval du conseil d'administration, après évaluation suite au module de formation. Cette décision du conseil d'administration est sans appel. J'accepte que les données ci-dessus fassent l'objet d'un traitement informatique et soient transmises aux autorités militaires, à l'URSTBf et aux compagnies d'assurance du DVSAF asbl.

Pour s'inscrire comme membre adhérent dans notre club DVSAF, vous devez obligatoirement être membre de l'Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique - Aile francophone (URSTBf) soit par l'intermédiaire de notre club ou d'un autre club dans lequel vous êtes inscrit.

Dans tous les cas joindre au présent bulletin :

- Une photo couleur récente (format carte d'identité),
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité,
- Un extrait du casier judiciaire de **moins de trois mois**,
- Une copie des autorisations de détentions d'armes à feu (mod. 4 ou 9) ou une copie de la LTS ou copie de la LTSP (exception pour les débutants),
- Pour les mineurs, une autorisation des parents ou des tuteurs,
- Une copie de la carte Vétéran, Les Vétéran sont des membres du personnel de la Défense (actifs, pensionnés ou anciens) qui ont participé à au moins une mission à l'étranger reconnue.

Avec affiliation à l'URSTBf via notre club :

- Certificat médical **modèle URSTBf (carte jaune)** de **moins de trois mois**, (demander au secrétariat)
- Paiement groupé de la cotisation DVSAF + URSTBf :

Cadet/junior : 67 € Vétéran : 92 € Autres : 102 €

Affilié à l'URSTBf par un autre club (complémentaire) :

- Photocopie carte de **membre URSTBf 2018**,
- Paiement de la cotisation DVSAF :

Cadet/junior : 57 € Vétéran : 62 € Autres : 72 €

Cadet et junior : nés en 1998 ou après Senior : né avant 1998. Sont compris 5 € de frais d'inscription la première année.



Signature du candidat membre adhérent : Date :

(Pour tout dossier incomplet ou paiement non effectué, votre candidature ne sera pas traitée.)

Paiement par virement (**en mentionnant nom et prénom du membre**) au compte du DVSAF asbl :

IBAN BE61 7320 2911 6017

BIC CREGBEBB

Documents à envoyer à :

DVSAF asbl, rue d'Izier 78 bte 3 à 6941 DURBUY

Les envois par « Recommandé » ne sont pas acceptés.

Réservé à l'administration du DVSAF asbl	Date réception candidature.	
	Date réception cotisation.	